



COMMUNICATION AUX MEDIAS

CHAMBRE AD HOC DU TAS JEUX OLYMPIQUES DE RIO 2016

ATHLETISME : DARYA KLISHINA (RUSSIE) CONTESTE LA DECISION DE L'IAAF DE LA DECLARER INELIGIBLE POUR CONCOURIR AUX JEUX OLYMPIQUES DE RIO DEVANT LA CHAMBRE AD HOC DU TAS

Rio de Janeiro, 13 août 2016 – La Chambre ad hoc du Tribunal Arbitral du Sport (TAS) aux Jeux Olympiques de Rio 2016 a enregistré aujourd'hui une demande déposée par l'athlète russe Darya Klishina (saut en longueur) contre la décision la déclarant inéligible pour participer à des compétitions internationales, incluant les compétitions d'athlétisme des Jeux Olympiques 2016, rendue par le « Doping Review Board » de l'Association Internationale des Fédérations d'Athlétisme (IAAF) le 12 août 2016.

L'IAAF (fédération intimée), de même que le Comité Olympique Russe (ROC) and le Comité International Olympique (CIO), en qualité de tiers intéressés, ont été invités à participer à cette procédure arbitrale. La Chambre ad hoc du TAS examinera ce cas demain et rendra probablement une décision finale dimanche 14 août 2016, avant minuit.

La sentence motivée sera publiée sur le site internet du TAS dès qu'elle sera disponible.

For further information related to the CAS activity and procedures in general, please contact either Matthieu Reeb, CAS Secretary General, or Katy Hogg, Communications Officer, Windsor Oceanico Hotel, Rue Martinho de Mesquita 129, Rio de Janeiro, RJ 22620-220, Brazil, media@tas-cas.org; Tel: +55 21 2118 4405, or consult the CAS website: www.tas-cas.org